



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 34804

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur les commissions et instances consultatives ou délibératives françaises. Le Premier ministre a annoncé, dans le cadre du programme de modernisation de l'action publique, la suppression de 100 commissions administratives. Elle lui demande de bien vouloir préciser la mission, le budget alloué, et le nombre de personnels du Comité national de suivi du développement des soins palliatifs et de l'accompagnement de la fin de vie.

Texte de la réponse

Le comité national de suivi du développement des soins palliatifs et de l'accompagnement de la fin de vie institué par l'arrêté du 9 février 2006, avait pour mission de « proposer une politique nationale de développement des soins palliatifs, d'accompagner la mise en œuvre et le déploiement de cette politique, d'évaluer l'application des textes législatifs et réglementaires concernant les soins palliatifs et l'accompagnement de la fin de vie ». Le comité national comprenait 44 membres représentant notamment le ministère chargé de la santé, le ministère chargé de l'enseignement supérieur, plusieurs sociétés savantes, des établissements publics, des fédérations d'établissements, des professions libérales, des conseils nationaux de formation, des associations de bénévoles d'accompagnement en soins palliatifs et des associations d'usagers. Ce comité ne donnait lieu à aucune dépense spécifique en dehors des coûts liés au secrétariat assuré par le ministère chargé de la santé et qu'il est difficile d'identifier en tant que tels. Le comité national de suivi du développement des soins palliatifs et de l'accompagnement de la fin de vie fait partie des commissions administratives à caractère consultatif supprimées par le décret 2015-1469 du 13 novembre 2015 publié au JORF le 14 novembre 2015.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34804

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8098

Réponse publiée au JO le : [15 décembre 2015](#), page 118